



NON A CETTE REFORME DE RETRAITE

Les agents de la Fonction Publique sont les grands perdants de la réforme

Les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés, le montant moyen de leur retraite est le même que celui des salariés, à qualification égale. Rien ne justifie cette réforme démagogique à leur détriment.

Sur 4 points précis, les fonctionnaires ont tout à craindre de cette réforme :

- Le calcul sur les 6 derniers mois est fondé sur la grille de carrière linéaire des fonctionnaires. L'intégration des primes ne compensera pas la sous-rémunération du début de carrière, parfois sous le SMIC en catégorie C.
- Les catégories actives : Le gouvernement entend supprimer les 5 ans de départ anticipé aux agents qui ne portent pas l'uniforme et dont le métier peut être exercé dans le privé : aides-soignantes, agents d'exploitation des travaux publics... Le compte personnel de prévention du privé, avec deux ans au maximum de départ anticipé, serait étendu à la Fonction Publique, au nom du principe « travail égal, retraite égale ».
- En totale contradiction du principe « travail égal, retraite égale », l'intégration des primes dans le calcul du montant de la retraite accroît les inégalités entre les fonctionnaires faisant le même travail, et entre les employeurs publics (collectivités locales, établissements publics, ministères). Elle n'est pas l'intégration dans le salaire indiciaire, car les employeurs pourront privilégier l'augmentation des primes à la place du point d'indice. C'est ce que fait le gouvernement aujourd'hui.
- La pension de réversion des fonctionnaires est aujourd'hui sans condition d'âge et de plafond de ressources. La réforme veut introduire une condition d'âge et un plafond de ressources, qui va largement léser les veuves et veufs.

Assemblée Générale à l'attention des agents

le lundi 2 décembre 2019

à l'amphithéâtre du piano à 14H30 et à 17H30

pour décider ENSEMBLE des actions à mener à partir du 5 décembre et plus.

GREVE RECONDUCTIBLE

MANIFESTATION LE JEUDI 5 DECEMBRE 2019

PLACE DE VERDUN-10H30

REVENDEICATIONS NATIONALES

- Investir dans les salaires, augmenter le point d'indice à 5,40 euros
- Avoir un début des grilles à 1800 euros, la reconnaissance des qualifications
- Intégrer les primes dans notre traitement
- Revaloriser les pensions et retraites
- Appliquer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- Investir dans l'emploi en créant des emplois de fonctionnaires et titulariser les collègues sur les emplois permanents
- La retraite à 60 ans avec une pension à 75% du traitement des 6 derniers mois de la carrière
- Remettre en cause la casse des services publics de proximité
- Abroger le CICE et toutes formes d'exonérations de cotisations sociales
- Taxer les revenus financiers

REVENDEICATIONS LOCALES

- Embauches de titulaires pour palier le manque de personnel (surtout de catégorie C)
- Prise en charge du jour de carence par la collectivité
- Augmentation du nombre de jour de congés payés dans le protocole ATT
- Reconduction de la prime exceptionnelle de fin d'année

Les simulations du collectif Réformedesretraites.fr

Avant / après la réforme Macron

SYSTÈME ACTUEL

Départ à la retraite en 2025

Début de carrière :

22 ans

Carrière :

continue

Retraite :

64 ans

SYSTÈME MACRON

Départ en retraite en 2054*

Mathieu, né en 1961



SALARIÉ
NON CADRE DU PRIVÉ

Pension, en % du dernier salaire

72,5%

55,8%

Son fils, Mathias né en 1990



Marie, née en 1961



FONCTIONNAIRE
DE CATÉGORIE B
(secrétaire d'administration)

Pension, en % du dernier salaire

64,1%

54,4%

Sa fille, Maryam née en 1990



Jules, né en 1961



EMPLOYÉ AU SMIC

Pension, en % du dernier salaire

81,6%

64,8%

Son fils, Julien né en 1990



* Pour avoir la même pension que leurs parents, leurs enfants devront partir plus tard, jusqu'à 3 ans et demi pour Julien, l'employé au smic.

SOURCE : COR ET COLLECTIF RÉFORMEDESRETRAITES.FR LP/INFGRAPIE.

**Vous ne voulez pas en rester là !
Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

Nom : Prénom : Collectivité :

Adresse :

Téléphone :